Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260226-112026-DE

# COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 09/03/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

***SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026***

*Affaire n°11-2026*

L'an deux mille vingt-six, **le vingt-six février** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

**Date de la convocation :** le 20 février 2026

**Nombre de membres en exercice :** 14
**Nombre de membres présents :** 10
**Nombre de votants :** 11

**Étaient présent(e)s :** M Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1ère Adjointe) – Mme Nadine BRARD (2ème Adjointe) - M Jean-François BORDAIS (3ème Adjoint) – Mme Danielle DROUYER - M Raboana RANAIVO - M Thierry MONTENAT - Mme Fabienne FROMONT – Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET.

**Étaient absent(e)s et excusé(e)s :** Mme Dorothée du PONTAVICE – M David BERTIER - M Kévin BEAUGRAND.

**Étaient absent(e)s :** M Christian BELLIER

**Pouvoir :** M David BERTIER à Mme Fabienne FROMONT.

**OBJET : FSCF CD 35 – Espaces de Loisirs Itinérants (ELI) - Convention de fonctionnement 2026 et demande de subvention à Vitré Communauté**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Depuis 2019, la Commune de Pocé-les-Bois en partenariat avec la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) d'Ille-et-Vilaine, propose des séjours « Espaces de Loisirs Itinérants » (ELI), c'est-à-dire des activités culturelles, sportives et festives, à l'attention des jeunes de 10 à 17 ans, résidant principalement en zone rurale, pendant les vacances scolaires. Ce partenariat permet de mutualiser les coûts et de proposer ce service aux habitants, moyennant une faible participation financière.

En 2025, la commune de Pocé-les-Bois s'était positionnée pour accueillir deux séjours « ELI », du 14 avril au 18 avril 2025 et du 7 juillet au 11 juillet 2025.

Au total, 49 jeunes ont participé aux semaines d'activités ELI (24 jeunes en avril et 25 jeunes en juillet), pour un coût total de 2 500 € et un reste à charge pour la commune de 1 750 €. Le solde de 750 € a été financé par Vitré Communauté au titre du dispositif de soutien aux projets jeunesse.

Pour l'année 2026, la commune de Pocé-les-Bois s'est positionnée pour accueillir à nouveau deux séjours « ELI » : du 20 au 24 avril 2026 et du 06 au 10 juillet 2026.

La FSCF CD 35 a adressé à la commune son projet de convention qui fixe comme suit le forfait « commune » pour l'année 2026 :

| Dates | Effectif forfaitaire | Encadrement | Tarifs 2026 |
|---|---|---|---|
| | | **1 directeur multi-sites** | |
| du 20 au 24 avril 2026 | 24 jeunes | 1 animateur référent et 1 animateur | 1300 € |
| du 06 au 10 juillet 2026 | 24 jeunes | 1 animateur référent et 1 animateur | 1300 € |
| | | | TOTAL : 2600 € |

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260226-112026-DE

Pour rappel, ce type d'action peut être éligible à un financement de Vitré Communauté « Soutien aux projets jeunesse », à hauteur de 30% du budget de fonctionnement, plafonné à 2 000 €.

***Il est proposé au Conseil Municipal :***

- ***de VALIDER l'accueil de deux semaines d'activités « ELI » sur la commune (du 20 avril au 24 avril 2026 et du 06 juillet au 10 juillet 2026) qui représentent un coût prévisionnel de 2 600 € ;***
- ***d'AUTORISER M le Maire à signer la convention à intervenir avec la FSCF CD 35 ainsi que tous les documents relatifs à la mise en place de cette animation en 2026.***
- ***d'AUTORISER M le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès des organismes concernés par ce type d'opération notamment Vitré Communauté.***

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants, d'**APPROUVER** les propositions ci-dessus.

**Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 26 février 2026.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,**
**Frédéric MARTIN**

MAIRIE DE POCE-LES-BOIS
35 (Ille et Vilaine)

**Le Secrétaire de séance,**
**Albéric JOHANET**